



association de soutien et
d'aide aux sortants de prison

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

BILAN 2020

ORIENTATIONS 2021

*Approuvé par le Conseil d'Administration du 16 mars 2021
présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2021*

12 rue Charles Fourier 75013 PARIS
Tél 01 45 81 17 57 - mrssiege@mrsasso.fr
N° SIRET 419 410 220 00026

www.mrsasso.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des membres au 31 décembre 2020

Fondateur, Président honoraire

M. Jean SCHEWIN

Président d'honneur

M. Xavier LARERE *Conseiller d'Etat honoraire*

Présidente

Mme Claire TRANCHIMAND

Vice-président

M. Jacques SIMONET

Secrétaire général

M. Philippe CÈBE

Trésorier

M. Philippe GROLLEMÜND

Administrateurs

Mme Michelle BUCILLAT

Mme Patricia CHRISTOPHE

Mme Anne FLORETTE

M. Gérard GLADIEUX

M. Patrick LAPORTE

Mme Marie-Sylvie LEFORESTIER

M. Christophe PLASMANS

M. Olivier PRUDHOMME



association de soutien et
d'aide aux sortants de prison

RAPPORT GÉNÉRAL 2020

*Approuvé par le Conseil d'Administration du 16 mars 2021
et
présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2021*

12 rue Charles Fourier 75013 PARIS
Tél 01 45 81 17 57 - mrssiege@mrsasso.fr
N° SIRET 419 410 220 00026

www.mrsasso.fr

2020, une année pas comme les autres

L'épidémie de la Covid-19 nous a pris par surprise, elle a secoué nos habitudes, nos repères, mis à mal certaines de nos libertés.

Elle a été difficile, traumatisante voire très douloureuse pour certains.

Les personnes sortant de prison en ont subi les conséquences de plein fouet, notamment les plus isolées et les plus fragiles psychologiquement.

Mais nous avons tous appris, les accueillants du **mrs** comme les personnes accompagnées que nous sommes des êtres adaptables. Nous avons dû changer nos habitudes, inventer d'autres modes de suivi, d'accompagnement, d'autres types de relation. Nous avons assisté et participé à une vraie mobilisation : mobilisation des accueillants et des accueillis pour organiser le travail à distance, mobilisation des gérants d'hôtel pour expliquer et encourager au respect des consignes sanitaires, mobilisation de certains responsables d'entreprises d'insertion qui ont tout fait pour que l'activité continue.

Tous ont fait preuve de courage et de dynamisme.

L'effort à la fois personnel et collectif a porté ses fruits.

L'esprit d'équipe du **mrs** a joué à fond, les accueillis nous font toujours confiance et l'activité qui a peu à peu repris s'est établie au niveau de celle de l'année 2018.

2020 : une année qui n'a permis la réalisation que d'une partie des projets cités en fin du rapport d'activité 2019

Les actions et projets nécessitant des contacts extérieurs (détention, entreprises etc.) ont dû être interrompus.

La priorité a été donnée :

- à la poursuite du projet mené depuis 2019 concernant le développement des outils de communication avec, d'une part la célébration du cinquantenaire du **mrs** avec les amis et partenaires en février et la projection du film « le **mrs** en action », et, d'autre part, l'élaboration d'une brochure institutionnelle ;
- à la préparation de la modernisation de l'informatique : une impulsion décisive a été donnée au projet de refonte de l'outil métier informatique grâce à un mécénat de compétences gagné auprès d'Eurogroup Autrement pour établir le cahier des charges fonctionnelles et techniques qui a débouché sur le lancement fin novembre d'un appel d'offres pour le développement et le déploiement d'une nouvelle application.

Le mrs en 2020

Un ancrage régional

Avec quatre antennes situées dans les Hauts-de-Seine, à Paris, en Seine-Saint-Denis, et dans le Val-de-Marne, et une action auprès des établissements pénitentiaires de ces départements plus celui de l'Essonne.

Les équipes

- **Des bénévoles : arrivée de 9 nouveaux répartis dans les antennes pour renforcer les équipes de terrain** (ou compenser des départs en nombre bien moindre).

Une équipe de 50 personnes très engagées :

- 36 personnes dans les antennes qui effectuent un travail de terrain,
- une petite équipe au siège chargée de l'organisation et la gestion de l'association,
- 13 administrateurs (dont plusieurs actifs en antenne),
- des bénévoles hors antenne pour des missions très ponctuelles.

L'importance du bénévolat est une spécificité du mrs. Il représente en euros un don équivalent à 78% des recettes, soit 413 000 €.

(Méthode de calcul : nombre de bénévoles x temps estimé x rémunération moyenne d'un conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation CPIP).

- **Des permanents** en moindre nombre :
 - une assistante administrative et comptable au siège qui est le pivot de l'administration du **mrs**,
 - à temps partiel, une assistante administrative dédiée aux antennes,
 - depuis le mois de juillet, pour des raisons financières, le **mrs** ne bénéficie plus que d'une éducatrice spécialisée ; elle intervient dans les quatre antennes en soutien et renfort technique des accueillants et est plus particulièrement chargée des suivis d'hébergement.
- **Un programme de formation bouleversé et largement réduit** à cause des confinements et du respect des protocoles sanitaires du **mrs** et des organismes de formation :
 - une formation interne spécifique pour les accueillants arrivés dans l'année se déroulant sur une journée entière. Animée par des bénévoles ayant une grande pratique, elle est centrée sur les thèmes suivants :
 - objectifs et missions du **mrs** ; rôle, place et responsabilité du **mrs**,
 - fonctionnement de l'administration pénitentiaire, les peines, leur mise en œuvre, la détention, la préparation à la sortie,
 - démarches pour la réinsertion, relations avec nos partenaires principaux.
 - dans le cadre de la formation continue, une journée : « La réforme pénale et ses effets éventuels sur nos suivis » dispensée par M. Jean-Claude Bouvier, juge de l'application des peines.

A noter qu'un document de quelques pages « le livret de l'accueillant » résumant l'objectif, l'éthique et les méthodes du **mrs** a été remis à chaque accueillant.

La gouvernance

La plupart des réunions ont dû se tenir en visioconférence.

- **Le conseil d'administration** : de composition inchangée par rapport à 2019, il a été plus particulièrement sollicité pour la rédaction et la conception de notre nouvelle brochure institutionnelle.
- **Le bureau** se réunit mensuellement avec les responsables et co-responsables d'antenne et prend de manière collégiale toute décision d'organisation et d'orientation.
- **Les commissions** Bilan, Communication, Emploi, Formation, Hébergement et Santé effectuent un travail en profondeur absolument indispensable pour la qualité du service que nous nous devons de rendre. Elles organisent leur activité selon une ligne générale définie lors des bureaux et lors des réunions en antenne.

Une santé financière satisfaisante

Une situation positive qui nous permet d'envisager l'avenir sereinement : un résultat excédentaire de 17 039 € grâce au maintien du soutien de nos partenaires publics et privés et du fait d'importantes économies de frais de personnel.

Une politique de communication indispensable

Avec toujours le triple objectif :

- recherche de fonds
- recherche de bénévoles
- recherche de mécénat de compétences, de partenariats.

A l'occasion du cinquantenaire du **mrs**, nous avons :

- réuni en début d'année amis et partenaires autour de la projection du film « le **mrs** en action », une occasion de les remercier et de resserrer les liens ;
- réalisé une brochure institutionnelle qui a été largement diffusée auprès des donateurs, ce qui nous a permis, malgré l'absence du concert annuel à l'automne, de maintenir les relations avec les donateurs et le niveau des dons.

Et, comme nous le faisons régulièrement, nous avons :

- participé aux forums des associations des départements d'Île-de-France ;
- poursuivi nos efforts de diffusion de la Lettre du **mrs** ;
- maintenu une petite activité sur Facebook qui a permis quelques échanges entre proches de sortants de prison et équipe **mrs**, comme avec des étudiants.

Malheureusement, les précautions sanitaires nous ont empêché de réaliser le programme prévu en termes de rencontres avec diffusion du film « le **mrs** en action ».

L'activité

Activité globale : une baisse contenue

Grâce à la mise en place d'un protocole sanitaire adapté aux différentes antennes du **mrs**, les équipes ont pu adapter leurs méthodes de travail aux contraintes liées au confinement et à la période post-confinement. Les entretiens par téléphone ont permis de maintenir le lien et de poursuivre le travail entamé avec bon nombre d'accueillis, notamment ceux hébergés dans les chambres **mrs** (avec le soutien actif de certains gérants d'hôtel). Si les entretiens à distance n'ont pas été possibles avec tous, tous ont pu bénéficier d'un service ininterrompu de remise du courrier.

Grâce à une forte mobilisation des équipes au second semestre, la baisse du nombre d'accueillis et d'entretiens par rapport à l'année-record de 2019 a pu être contenue à respectivement -21% et -23% ; du fait de l'impossibilité d'accéder aux établissements pénitentiaires, la baisse des entretiens de suivi initié en détention a été plus forte et s'est établie à -46%.

Les suivis, en détention et en antenne, ont été réalisés par les équipes des quatre départements dans lesquels le **mrs** est implanté, composées des bénévoles soutenus au plan technique par l'éducatrice spécialisée et au niveau administratif par une assistante. Les accueillants agissent toujours dans le prolongement de l'action des SPIP (services pénitentiaires d'insertion et de probation) et en collaboration avec eux grâce à la qualité de la communication avec les services, en milieu ouvert comme en milieu fermé.

Si les accueillis directement reçus en antenne sont très majoritairement adressés par les SPIP, certains le sont aussi par les nombreux partenaires associatifs ou institutionnels.

Activité globale

	Accueillis reçus dans l'année	Nouveaux dossiers	Entretiens				
			Total	Hors SID		SID	
2018	853	575	3152	2369	75%	783	25%
2019	994	699	3345	2559	77%	786	23%
2020	783	472	2585	2002	77%	583	23%

Activité SID, une baisse liée à la Covid-19 :

- 186 détenus rencontrés en détention (- 46 %),
- 225 accueillis SID (-58%).

Les accueillants n'ont pu se rendre dans les établissements pénitentiaires qu'au rythme des contraintes sanitaires. Seul le centre pénitentiaire de Paris-La-Santé a organisé quelques entretiens en visioconférence.

On observe :

- une demande toujours très forte de domiciliation pour les CNI (cartes nationales d'identité) et le courrier ;
- une baisse du nombre de personnes vues en détention et hébergées dans une chambre **mrs**, qui s'explique par une moins grande disponibilité des chambres du fait d'une rotation plus faible, mais aussi par des profils de sortants peu aptes à vivre seuls en chambre d'hôtel (immaturité, addictions, troubles du comportement etc.).

Les détenus rencontrés en détention en cours d'année

	Nombre de détenus rencontrés en détention	Entretiens en détention	Nombre de libérés SID hébergés en chambre mrs	Durée moyenne d'hébergement (en nuitées)	Total des nuitées
	2020/2019/2018	2020/2019/2018	2020/2019/2018	2020/2019/2018	2020/2019/2018
mrs75 MA la Santé	51/99/33	51/99/33	1/3/6	164/109/87	164/326/522
mrs92 MA Nanterre	31/43/52	32/91/54	1/1/3	60/44/68	60/44/204
mrs93 MA Fleury-Mérogis et MA Villepinte	58/97/55	60/97/55	0/0/4	0/0/133	0/0/531
mrs94 MA Fresnes	46/107/93	46/109/93	1/0/2	98/0/31	98/0/62
TOTAL	186/346/233	189/396/235	3/4/15	107/153/88	322/370/1319

Un public accueilli désocialisé, confronté à de multiples difficultés

		2018	2019	2020
Genre	Masculin	97%	97%	97%
	Féminin	3%	3%	3%
Âge	18/24 ans	20%	16%	15%
	25/40 ans	51%	51%	52%
	41 ans et +	29%	33%	33%
Nationalité	Français ou UE	81%	80%	81%
	Étrangers hors UE	19%	20%	19%
Formation	Niveau = ou > au CAP*	56%	58%	53%
Situation pénale (au 1^{er} entretien)	Récidivistes	61%	59%	59%

**il faut entendre « récidive » au sens large du terme : répétition : nouvelle infraction quelle que soit sa qualification pénale.*

Les caractéristiques de la population suivie au **mrs** sont assez stables :

- elle est jeune, 67% ont moins de 40 ans, et si 15% ont moins de 25 ans, cette proportion varie de 11% (Paris et Hauts-de-Seine) à 20% (Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) ;
- elle a fait l'objet de condamnations multiples, 59% (moyenne française : 40 % de « condamnés multiples » tous types de délits confondus) ;
- est très majoritairement française ou européenne (64 à 89% selon les départements) ;
- est globalement peu éduquée, avec un niveau CAP en baisse à 53%, malgré de fortes disparités selon les départements (36% en Seine-Saint-Denis) ;
- pour rappel, le nombre de ceux considérés comme illettrés (10%) ou à faible niveau d'éducation et sans expérience professionnelle est malheureusement toujours élevé.

Les condamnés ou les libérés adressés au mrs sont confrontés à différentes difficultés handicapantes :

- **la plus importante étant sans doute un état de santé physique et mentale souvent fragile** qui ne les rend pas naturellement aptes à s'organiser pour leur avenir ; plus de 50 % des accueillis déclarent être suivis médicalement, bien souvent pour des troubles du comportement, troubles psychologiques ou psychiatriques, généralement en rapport avec une addiction ;
- **le manque de maturité de certains**, dû à leur jeune âge ou non, qui incite le référent à proposer des entretiens plus fréquents pour tenter d'éviter dérives ou laisser-aller ;
- **une préparation à la sortie de détention encore insuffisante ;**
- **une multiplicité de démarches administratives** et des délais d'attente des résultats, comme par exemple l'établissement de la CNI ou la mise en route des minima sociaux ;
- **les difficultés conjoncturelles de l'emploi** et les obstacles persistants pour l'accèsion aux emplois publics des personnes condamnées ;
- enfin, il ne faut pas sous-estimer pour beaucoup l'incapacité à utiliser l'outil informatique qui leur rend très compliqué l'accès à certains services publics et les marginalise ; on peut parler de « **déficience numérique** ».

Des offres concrètes pour accompagner vers la réinsertion

Un entretien de qualité empreint d'empathie, une écoute attentive, un dialogue vrai sont indispensables pour travailler ensemble, accueilli et accueillant, en vue de la réinsertion, mais non suffisants. Une fois la relation établie et le cadre posé, il faut passer à l'action et proposer des solutions concrètes.

■ action pour les démarches administratives : l'élection de domicile

Toujours aussi indispensable pour initier les démarches administratives, elle permet une adresse unique pour le RSA, la CNI, la CMU, etc.

Utilisée par près de 72 % des accueillis (chiffre stable).

■ action pour la problématique santé

Via la commission santé, animée par un administrateur médecin retraité, qui a pour objectif de donner aux accueillants les moyens d'optimiser l'aide et l'accompagnement du public **mrs** par un apport de connaissances concernant la problématique de « *la santé* ».

En 2020, l'arrivée et la montée de la Covid-19 sur notre territoire a été le sujet prioritaire pour tenter de préserver au maximum l'activité du **mrs** tout en protégeant les salariés, les bénévoles et les accueillis.

Cela s'est traduit par :

- des notes d'information auprès des antennes et des hôtels ;
- une recherche intensive de masques auprès de diverses associations à une période où ils manquaient ;
- la rédaction d'un protocole sanitaire adapté aux différentes antennes du **mrs** pour permettre une reprise progressive de l'activité après le premier confinement ; puis une adaptation de ce protocole après quelques mois ;
- des consignes à respecter pour la tenue des réunions ;
- une information sur la conduite à tenir si une personne (accueillant ou accueilli) présente des symptômes évoquant la Covid-19.

Rappel : le **mrs** considère que, pour les problèmes de santé, son rôle est d'écouter les accueillis, de les inciter à prendre en charge leur santé et leur proposer une orientation vers un partenaire spécialiste de santé.

■ action pour l'hébergement

La situation est préoccupante car si la proportion d'hébergés parmi les accueillis (10%) et le nombre de nuitées d'occupation des chambres **mrs** (12835 en 2020 contre 11915 en 2019) sont assez stables, la durée moyenne d'hébergement (172 jours en 2020 contre 137 en 2019) est en forte augmentation, ce qui se traduit par une baisse du coefficient de rotation de 2,66 à 2,13 ainsi que du nombre de sorties de chambres **mrs**.

Ceci peut être expliqué par :

- la saturation des différentes structures d'hébergement et de logement en Île-de-France ;
- des hébergés légalement quasi « inamovibles » même s'ils ont abandonné toute démarche d'insertion et ne se présentent plus aux rendez-vous prévus avec leur référent **mrs**.

1. hébergement par le **mrs** pour 79 personnes lors de 12 835 nuitées, une offre adaptée à chaque situation :

- **hébergement d'urgence**, occasionnel dans des chambres louées à la nuitée : **2 nuitées**, pour 2 personnes en attente d'hébergement dans une chambre de stabilisation ;
- **hébergement de quelques semaines à plusieurs mois en « chambre **mrs** »** chambres louées au mois, 36, qui bénéficient de l'ALT (allocation de logement temporaire) : **70 personnes hébergées** :
 - **hébergement de stabilisation, 10 041 nuitées, au même niveau qu'en 2019** : hébergement avec accompagnement social global en attendant un hébergement plus pérenne de type CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) ;
 - **hébergement relais vers l'autonomie, utilisation en hausse, +26% : 1991 nuitées**, destiné aux accueillis en phase de réinsertion professionnelle sérieuse et présentant des capacités

d'autonomie à court ou moyen terme ; Ils sont alors accompagnés dans tous les aspects de la réinsertion jusqu'à l'accession à l'autonomie (gestion du budget, emploi, logement) ; 8 accueillis ont bénéficié de ce dispositif.

- 4 de ces 70 personnes hébergées en « **chambre mrs** » l'ont été dans le cadre de la **convention relative à la prise en charge de personnes placées sous surveillance électronique (PSE)** signée avec la DISP de Paris concernant l'hébergement et l'accompagnement socio-éducatif de ces personnes, orientées par les SPIP.

Le **mrs75** et le **mrs92** ont été sollicités en 2020 pour 6 prises en charge dans le cadre de la convention mais deux « candidatures » n'ont pas abouti (autre orientation ou manque de motivation). Ces 4 personnes avec des durées de condamnation PSE allant de 4 mois à 11 mois ont été prises en charge pour un total de 410 journées (236 en 2019).

En relation avec chaque conseiller d'insertion et de probation référent, un accompagnement socio-éducatif adapté est mis en place pour favoriser la stabilisation et l'insertion sociale et professionnelle de chaque personne PSE.

A noter : pour faciliter la mise en œuvre de la mesure, le **mrs** peut héberger l'accueilli avant même que le bracelet électronique ne soit posé et, en fin de peine, si nécessaire, le **mrs** poursuit son accompagnement social, y compris l'hébergement, afin de ne pas annuler le bénéfice du PSE, peine peu dé-socialisante.

- o **hébergement selon la convention signée entre le secrétariat général du CIPDR (comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation) et le mrs94 : 9 personnes pendant 801 nuitées** dans des chambres spécifiquement louées à la nuitée.

Le **mrs94** prend en charge des personnes sous main de justice en prévention tertiaire, adressées par le SPIP 94, les accompagne pour l'obtention de documents administratifs, d'un hébergement et d'un emploi, et les motive pour le respect des obligations éventuelles de soins.

Cette activité a fortement augmenté en 2020.

Quel que soit le mode d'hébergement, **une participation financière** est demandée à chaque personne hébergée, de **1 à 10 € par jour** en fonction de ses ressources, dans le but de la responsabiliser et l'aider à se projeter vers l'avenir. La somme des participations financières est en baisse de 10% à 34 770 € (effet Covid-19).

2. hébergement chez des partenaires majoritairement CHRIS, mais aussi résidences sociales, via les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) :

proposition d'orientation pour tous ceux qui n'ont pas de solution familiale ou amicale, et que le **mrs** n'héberge pas dans « ses » chambres grâce à des dossiers bien documentés par les accueillants référents et validés par l'éducatrice spécialisée.

■ action pour l'insertion professionnelle

L'insertion par l'emploi repose toujours sur les mêmes piliers :

- la non substitution au service public de l'emploi ;
- un dialogue approfondi avec chaque personne accueillie ;
- la recherche active d'opportunités par un partenariat avec différentes structures ;
- la formation régulière des accueillants sur les outils mis à disposition pour la recherche d'emploi.

o année 2020

L'année 2020 marquée par la pandémie de Covid-19 n'a pas permis de réunir en présentiel la commission emploi Îlot/**mrs**. Cependant, la note de partenariat emploi Îlot/**mrs** est restée complètement opérationnelle puisqu'elle a été actualisée deux fois dans l'année. Cet outil de travail est indispensable compte-tenu d'un turn-over important dans ce secteur de l'insertion par l'activité économique.

Les offres d'emploi dans le secteur de l'insertion par l'activité économique ont chuté fortement, avec très peu de sessions de recrutement organisées compte-tenu des contraintes sanitaires. Il a été possible cependant de bénéficier des opportunités offertes dans des secteurs prioritaires restés opérationnels pendant les périodes de confinement, comme la livraison de produits alimentaires à domicile à partir de supermarchés ou superettes par la structure « La Petite Reine » dans laquelle plusieurs accueillis ont réussi à se faire embaucher.

Les outils informatisés mis à disposition pour faciliter les candidatures : CV type, fiche IAE pour les emplois d'insertion, communication des offres d'emploi en temps réel par mail sont désormais utilisés en continu par l'ensemble des accueillants des différentes antennes. Le système d'information en continu des offres d'emploi existantes est également très apprécié des salariés de l'îlot.

○ **perspectives 2021**

- partenariats à approfondir : association Sortir de Prison Intégrer l'Entreprise (SPILE), Wake Up Café, association Faire ;
- rapprochement avec l'îlot qui a mis en œuvre de nouveaux partenariats non répertoriés à ce jour au **mrs** ;
- mise en œuvre de la plateforme internet inclusion BETA ;
- mise en route d'une formation d'initiation à l'informatique avec Emmaüs Connect pour les accueillis très handicapés dans l'utilisation des nouvelles technologies.

■ **aides matérielles**

○ **aide au transport**

Indispensable pour les jeunes qui ne peuvent bénéficier de la gratuité des transports publics liée à la perception du RSA et pour tous ceux qui sont en attente du RSA. Le délai entre la constitution du dossier et l'obtention du RSA étant bien souvent de 2 à 3 mois. L'aide la plus importante en termes de coût.

○ **aide alimentaire**

Aide de dépannage sous forme de colis (via la Banque alimentaire), de tickets sandwich ou de tickets service, elle ne remplace pas la bonne orientation vers des restaurants sociaux gratuits ou à prix très modéré.

○ **aide au financement du permis de conduire, « un permis vers l'emploi ».**

Une aide qui nous paraît très utile pour l'employabilité et aussi bien souvent pour la confiance en soi et l'estime de soi, le permis de conduire étant parfois le seul diplôme obtenu dans une école pour adultes après un réel investissement en temps et en assiduité. Après un an d'arrêt, nous avons relancé cette activité pour 3 candidats avec un suivi plus rapproché qui devrait donner de meilleurs résultats.

■ **accès à la culture et aux loisirs**

A l'exception de quelques soirées « dîner au restaurant Le Refettorio », il ne nous a pas été possible en 2020 d'organiser des activités sociales en raison de la Covid-19. Nous le regrettons vivement car nous sommes persuadés que la participation à des activités culturelles ou de loisirs, en groupe, peut dynamiser et rassurer des personnes isolées et ainsi favoriser leur réinsertion dans la société.

Les résultats de l'activité : globalement encourageants

Ils sont calculés grâce à des indicateurs de performance établis dans deux domaines de notre intervention :

- l'hébergement,
- l'emploi.

Les résultats obtenus par le **mrs** sont globalement encourageants dans le contexte compliqué de l'année 2020.

■ Insertion par l'hébergement mrs

Les résultats sont calculés sur les sorties des « chambres **mrs** » dans l'année.

L'hébergement **mrs** devant être un tremplin vers un hébergement plus pérenne, le suivi en vue de la sortie de ces chambres est fondamental. Les sorties vers les CHRS se font très majoritairement via les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO).

A noter en 2020 une baisse de 30% du nombre de sorties. Ainsi, sur les 70 personnes hébergées, seulement 38 personnes sont sorties dans l'année (54 en 2019).

Résultat positif pour 71% des personnes hébergées qui ont intégré ensuite un hébergement plus pérenne :

- 30 % ont intégré une solution de type CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale),
- 16% ont retrouvé famille ou amis,
- 25% ont accédé à l'autonomie (logement à leurs frais), pourcentage en hausse.

Pour les autres, nous sommes malheureusement souvent dans une incertitude frustrante. Ce peut être une solution positive avec un hébergement relationnel ou un séjour en centre de soins, mais aussi l'errance avec tous les risques induits ou bien encore un retour en détention.

Concernant les hébergés en chambre relais vers l'autonomie, le bilan au 31 décembre 2020 est excellent en termes d'insertion par l'hébergement ou le logement, comme en termes d'insertion professionnelle, **mais porte sur un petit nombre : 8**

- les 2 encore hébergés au 31 décembre 2020 ont un emploi,
- les 6 sortis du dispositif ont tous un emploi et ont trouvé des solutions d'hébergement ou logement autonome pour 5 d'entre eux, un hébergement en CHRS pour l'un dont l'insertion est encore fragile.

Notons que l'hébergement est bien souvent la clef pour entrer dans le monde du travail.

Dans le contexte particulier de 2020, **56%** des personnes hébergées dans des chambres **mrs** ont accédé à un emploi ou une formation. Ce taux était de **60%** en 2019 et avait atteint **70%** en 2018.

■ Insertion par l'emploi ou la formation

Les résultats sont **mesurés sur** les personnes ayant bénéficié d'un suivi dit long (4 entretiens et plus), soit sur **307 personnes** : 40% des personnes rencontrées. La situation particulière vécue cette année n'a pas permis d'augmenter le nombre de suivis dits longs.

Résultats positifs pour 100 accueillis soit **33%** des personnes suivies lors de 4 entretiens ou plus. On note des disparités importantes et croissantes selon les départements, les taux d'insertion allant de **19% à 62%**. Ce résultat est néanmoins en retrait par rapport aux **42%** de 2018 et aux **37%** de 2019, malgré les efforts conjugués des accueillis et de ceux qui les suivent. La faiblesse du niveau des accueillis reçus, plus particulièrement en Seine-Saint-Denis, semble largement impacter leurs chances de réinsertion professionnelle.

Ces résultats calculés à un instant T sont fragiles et ne doivent pas faire oublier l'incapacité de certains à s'insérer professionnellement du fait de l'illettrisme ou d'un équilibre psychique très instable.

Les finances

Une situation positive et rassurante qui nous permet d'envisager l'avenir sereinement : un résultat excédentaire de 17 039 € grâce au maintien du soutien de nos partenaires publics et privés et du fait d'importantes économies de frais de personnel.

■ Les dépenses : 512 556 €, en diminution

On constate une baisse significative des dépenses de personnel avec le non-remplacement de l'un des deux travailleurs sociaux et une hausse modérée des dépenses d'hébergement. Avec des frais généraux bien maîtrisés et des dépenses d'assistance contenues, 90 % des dépenses sont affectés aux actions sociales, dont l'hébergement représente la part principale (61%).

■ Les recettes : 529 595 €, en légère diminution

Le niveau des **subventions publiques**, 75% de nos recettes, est **quasiment stable**, ce que, dans le contexte de contrainte budgétaire des différents acteurs publics, nous osons considérer comme une reconnaissance de la qualité de nos actions.

Le montant des ALT (allocations de logement temporaire) est directement lié au nombre de chambres louées (36).

Les financements privés et produits des manifestations, 25% de nos recettes, sont **en diminution** en raison notamment de l'absence de recettes provenant du concert initialement prévu et finalement annulé.

Que tous les mécènes, fondations d'entreprises, fondations privées, donateurs individuels et adhérents qui, dans un contexte morose et avec un fort appel des associations œuvrant dans le domaine médical, ont continué à nous soutenir, soient ici très vivement remerciés pour leur confiance.

Quelques exemples de l'utilisation de ces fonds privés : financement de chambres, de nouveaux outils de communication permettant de lever des fonds et d'élargir le cercle des sympathisants.

Les projets et orientations de 2021

L'objectif principal, l'amélioration de la qualité du suivi des accueillis pour leur permettre de surmonter l'épreuve des premiers mois qui suivent la sortie de détention ou la condamnation à une peine alternative, et la prévention de la récidive, est constant.

2020 ne nous ayant pas permis de réaliser tous nos projets et 2021 étant encore pleine d'incertitudes, nous nous attacherons à renforcer nos missions fondamentales et à développer toutes les mesures qui concourent à la désistance, pour une insertion durable.

Nous souhaitons donc relancer certains projets :

- intensifier les actions de **suivi initié en détention** et amener plus d'accueillis vus en détention à continuer leur suivi une fois sortis de détention,
- trouver les moyens de **fidéliser les accueillis** afin qu'ils s'engagent dans un « suivi long »,
- poursuivre une réflexion sur les possibilités **d'hébergement/logement après mrs**, et trouver de nouveaux partenaires en ce domaine,
- nouer de nouveaux **partenariats** dans le domaine de la formation, et de l'emploi,
- trouver de **nouvelles sources de bénévoles** afin d'avoir une vision plus large des diverses problématiques et des solutions à apporter, et développer le recours au **mécénat de compétences**,
- proposer des **activités sociales, culturelles ou de loisir**, aux accueillis leur facilitant l'insertion dans la société,

et mener à bien les travaux initiés en 2020 :

- la diversification de nos outils de **communication** pour une présence accrue sur les réseaux sociaux,
- la recherche de nouveaux **financeurs et mécènes**,
- le vaste chantier de re-conception de notre outil-métier **informatique**, qui facilitera et sécurisera le travail des accueillants en même temps qu'il permettra les échanges d'informations et un meilleur suivi global de l'activité.

Le mrs est motivé et déterminé. Grâce à des finances saines, de solides partenariats et des équipes engagées, ses actions sont réalisables. Il vous est d'avance reconnaissant de lui renouveler votre confiance.